

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 30 janvier 2006

**MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. PERRON
Membres présents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. NUDANT - Mme JARZAGUET - M. JAPIOT - Mme WILLIAMS - Mme CHOUX - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme THYBAULT - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE
Membres excusés : M. ALLAERT - M. DANIERE (pouvoir M. PRIBETICH) - M. BAZIN - M. BRIOT - Mme KAROUBI (pouvoir M. BAZIN) - M. J.P. GUION (pouvoir M. JAPIOT)
Membres absents :

OBJET DE LA DELIBERATION

Marchés Publics – Autorisation de signature

Monsieur Pinon expose :

Mesdames, Messieurs,

En application de l'un des articles suivants du code des marchés publics, à savoir :

- 59 pour les appels d'offres ouverts,
- 63 pour les appels d'offres restreints,
- 66 pour les marchés négociés,
- 67 pour la procédure de dialogue compétitif,
- 69 pour la procédure propre aux marchés de conception-réalisation,
- 73 pour les marchés de définition,

la Commission d'Appel d'Offres a attribué les marchés listés ci-après

Opération : aménagement de la place Granville

Procédure : appel d'offres ouvert

Critères de choix des offres : valeur technique de l'offre, prix des prestations, délai d'exécution, planning d'intervention

Numéro et intitulé du lot	Numéro du marché	Entreprise	Montant du marché
Lot 1 : VRD – gros oeuvre – mobilier urbain	2005 0999	Groupement GAUDRY-EUROVIA-PENNEQUIN	480 406,40 € HT
Motifs de l'offre retenue : valeur technique la plus satisfaisante et prix le plus avantageux			

Opération : aménagement de la place Granville

Procédure : marché négocié (article 35 I 1° du code des marchés publics) après appel d'offres infructueux

Critères de choix des offres : valeur technique de l'offre, prix des prestations, délai d'exécution, planning d'intervention

Numéro et intitulé du lot	Numéro du marché	Entreprise	Montant du marché
Lot 4 : plantations d'espaces verts	2006 0254	VDS PAYSAGE	90 252,73 € TTC
Motifs de l'offre retenue : valeur technique la plus satisfaisante et prix le plus avantageux			

Opération : groupement de commandes Ville de Dijon – CCAS : acquisition de papiers et enveloppes

Procédure : appel d'offres ouvert.

Critères de choix des offres : qualité des échantillons (50 %), prix de l'offre (50%).

Numéro et intitulé du lot	Numéro du marché	Entreprise	Montant TTC annuel du marché
Lot 1 : papier pour bureautique A4 et A3	2006 0053	Papeteries de France	Montant minimum : 122 000 € Montant maximum : 488 000 €
Motifs de l'offre retenue : qualité des échantillons et prix le plus avantageux			
Lot 2 : papier pour bureautique A4 recyclé	2006 0054	Inapa France Navarre	Montant minimum : 14 000 € Montant maximum : 56 000 €
Motifs de l'offre retenue : qualité des échantillons et prix le plus avantageux			
Lot 3 : enveloppes et pochettes	2006 0055	GPV Navarre Diffusion	Montant minimum : 20 000 € Montant maximum : 80 000 €
Motifs de l'offre retenue : qualité des échantillons et prix le plus avantageux			

Opération : système d'information ressources humaines

Procédure : dialogue compétitif

Critères de choix des offres : valeur fonctionnelle de l'offre pour la tranche ferme et pour les tranches conditionnelles, l'architecture technique, les prestations d'installation et d'accompagnement (formation, paramétrages, gestion de projet) 60 %, prix des prestations (40 %).

Numéro du marché	Entreprise	Montant TTC du marché
2005 0784	SEDIT MARIANNE	454 064,83 €
Motifs de l'offre retenue : offre technique très intéressante et prix le plus avantageux.		

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - m'autoriser à signer ces marchés et tous actes à intervenir pour leur exécution ;

2 - m'autoriser à prendre toutes décisions de poursuivre l'exécution des travaux en cas de dépassement du montant initial des marchés jusqu'à concurrence de 10 % de ce montant, conformément aux dispositions de l'article 118 du code des marchés publics ;

3 - dire que le financement des travaux sera assuré sur les crédits ouverts au budget de la Ville.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,**

Alain MILLOT